

MAIRIE DE PARIS



LES HALLES

n° 2 ■ décembre 2007

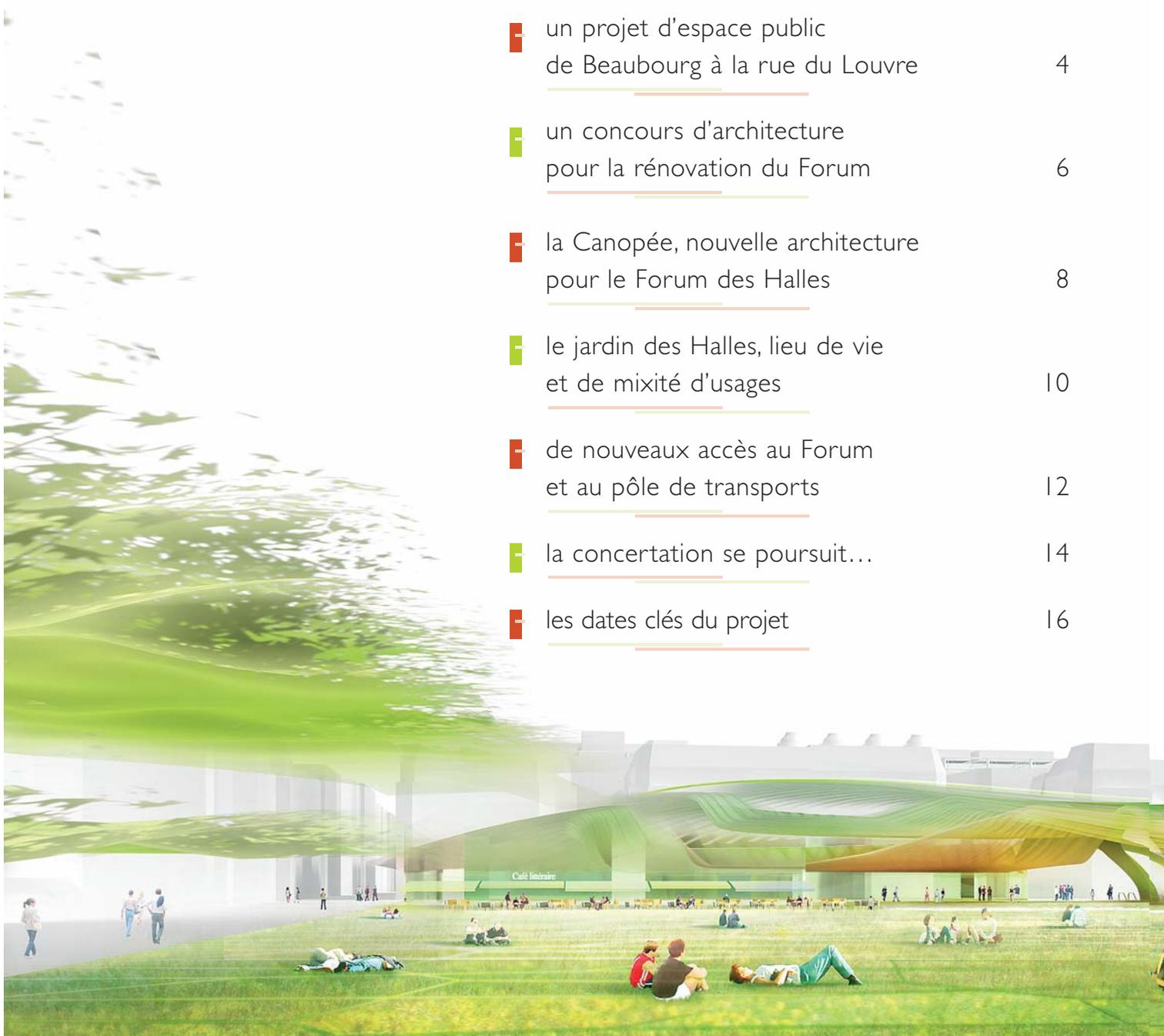


actualité du projet

sommaire



F	<u>un projet d'espace public de Beaubourg à la rue du Louvre</u>	4
F	<u>un concours d'architecture pour la rénovation du Forum</u>	6
F	<u>la Canopée, nouvelle architecture pour le Forum des Halles</u>	8
F	<u>le jardin des Halles, lieu de vie et de mixité d'usages</u>	10
F	<u>de nouveaux accès au Forum et au pôle de transports</u>	12
F	<u>la concertation se poursuit...</u>	14
F	<u>les dates clés du projet</u>	16

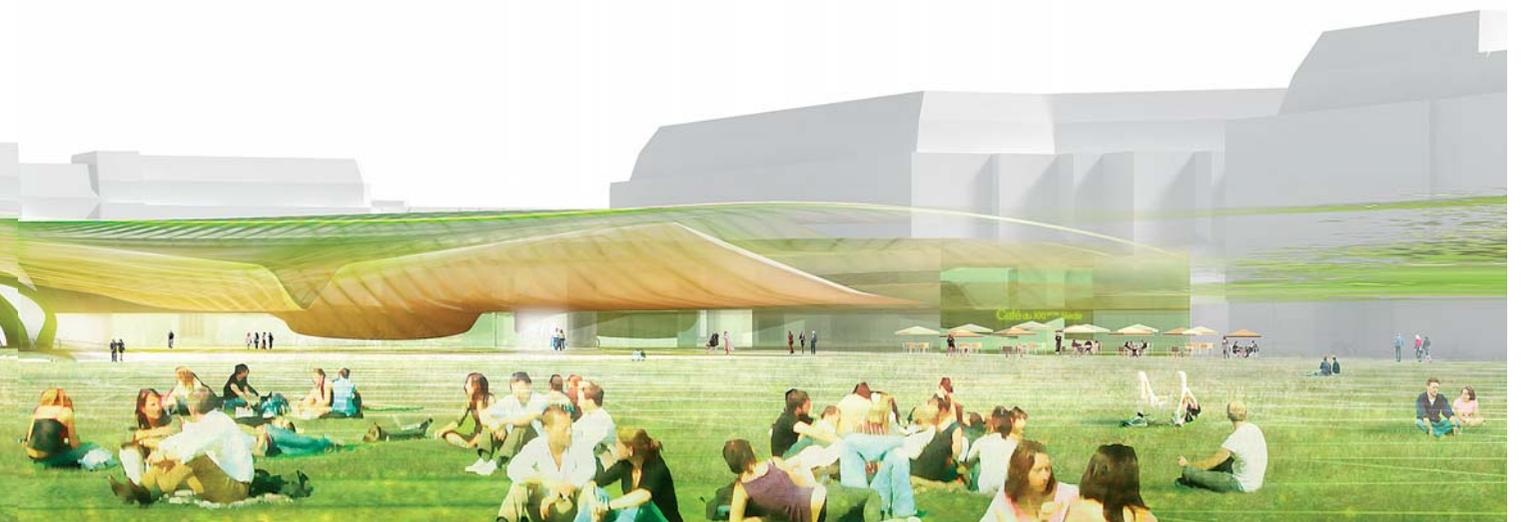




La rénovation des Halles a franchi une nouvelle étape avec le choix, cet été, du projet “Canopée” des architectes Patrick Berger et Jacques Anziutti, lauréats du concours international lancé à l’automne 2006.

Ce concours, annoncé dès le choix en 2004 de la stratégie urbaine proposée par l’équipe SEURA/David Mangin, s’inscrit ainsi dans la logique engagée pour le réaménagement du quartier des Halles.

À cette occasion, ce document d’information fait un point sur l’avancement des études, les développements futurs du projet des Halles dans son ensemble et la poursuite de la concertation. Il fait suite à la précédente plaquette diffusée en novembre 2005.



un projet d'espace public de

- étendre le secteur piétonnier sur le pourtour du jardin et rue du Pont-Neuf
- améliorer la continuité des cheminements pour les piétons, de Beaubourg à la rue du Louvre

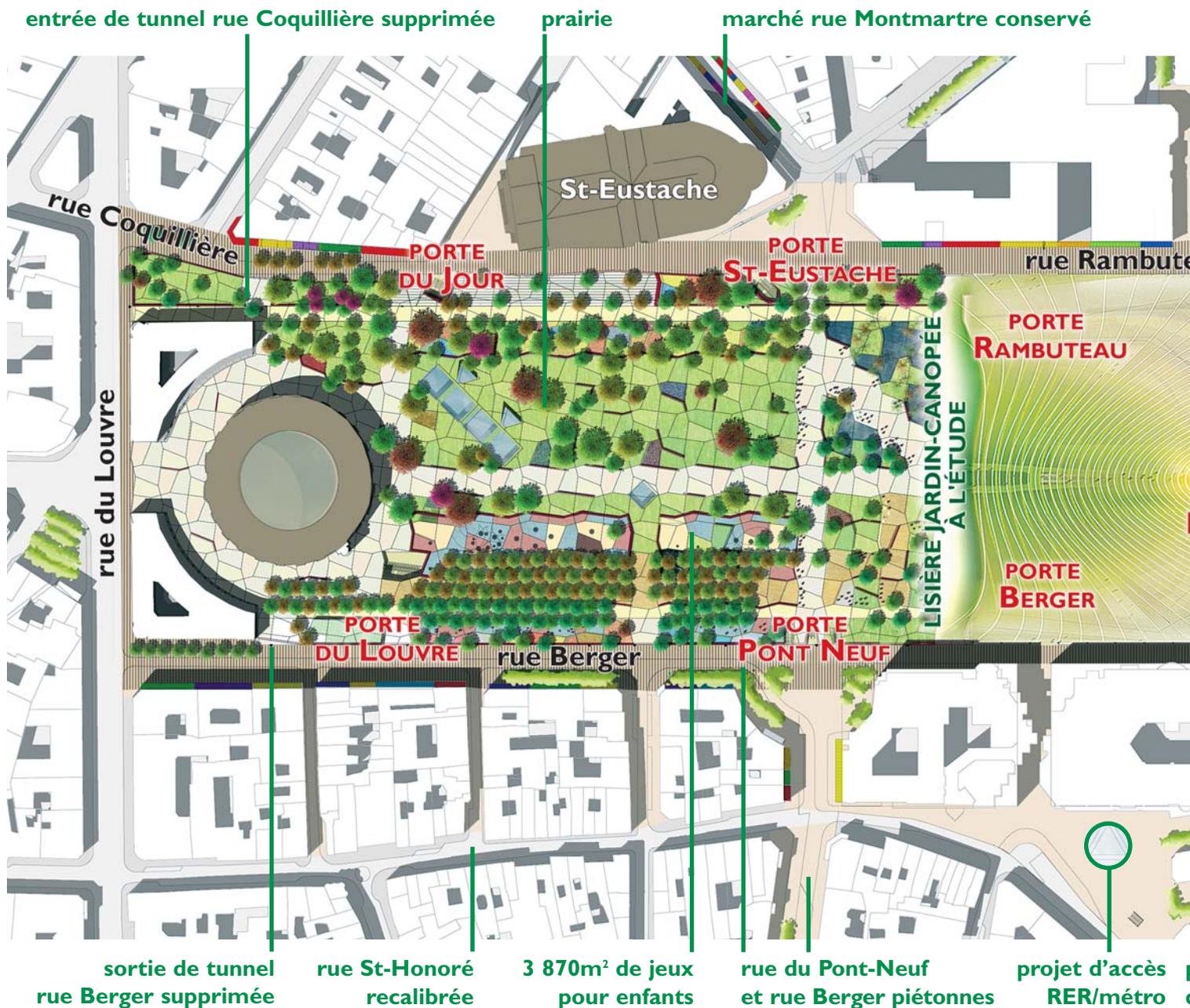
Réduire l'impact de la voirie souterraine sur l'espace public

La restructuration des voies souterraines est guidée par deux objectifs : réduire la circulation dans les quartiers centraux et atténuer l'impact de ces voies sur les espaces piétons aujourd'hui encombrés par de nombreuses entrées et sorties de tunnels.

Le projet à l'étude prévoit la suppression des entrées ou

sorties des rues du Pont-Neuf, Berger et Coquillière. Rue des Halles, la sortie du tunnel sera supprimée, tandis que l'entrée sera repositionnée en retrait. Sur la place Marguerite de Navarre, la rampe circulaire d'accès au parking de l'hôtel Novotel serait remplacée par un nouvel accès vers le RER et le métro.

La trémie de la rue du Renard, près de Beaubourg sera également réaménagée.



Beaubourg à la rue du Louvre

Les voies souterraines conserveront leur fonction de desserte des aires de livraisons et des parkings du Forum, ainsi que leur rôle pour l'accès des véhicules de secours. Les parties de la voirie souterraine fermées à la circulation seront transformées pour accueillir une surface commerciale, des services tels qu'une déchetterie et des locaux pour les services municipaux.

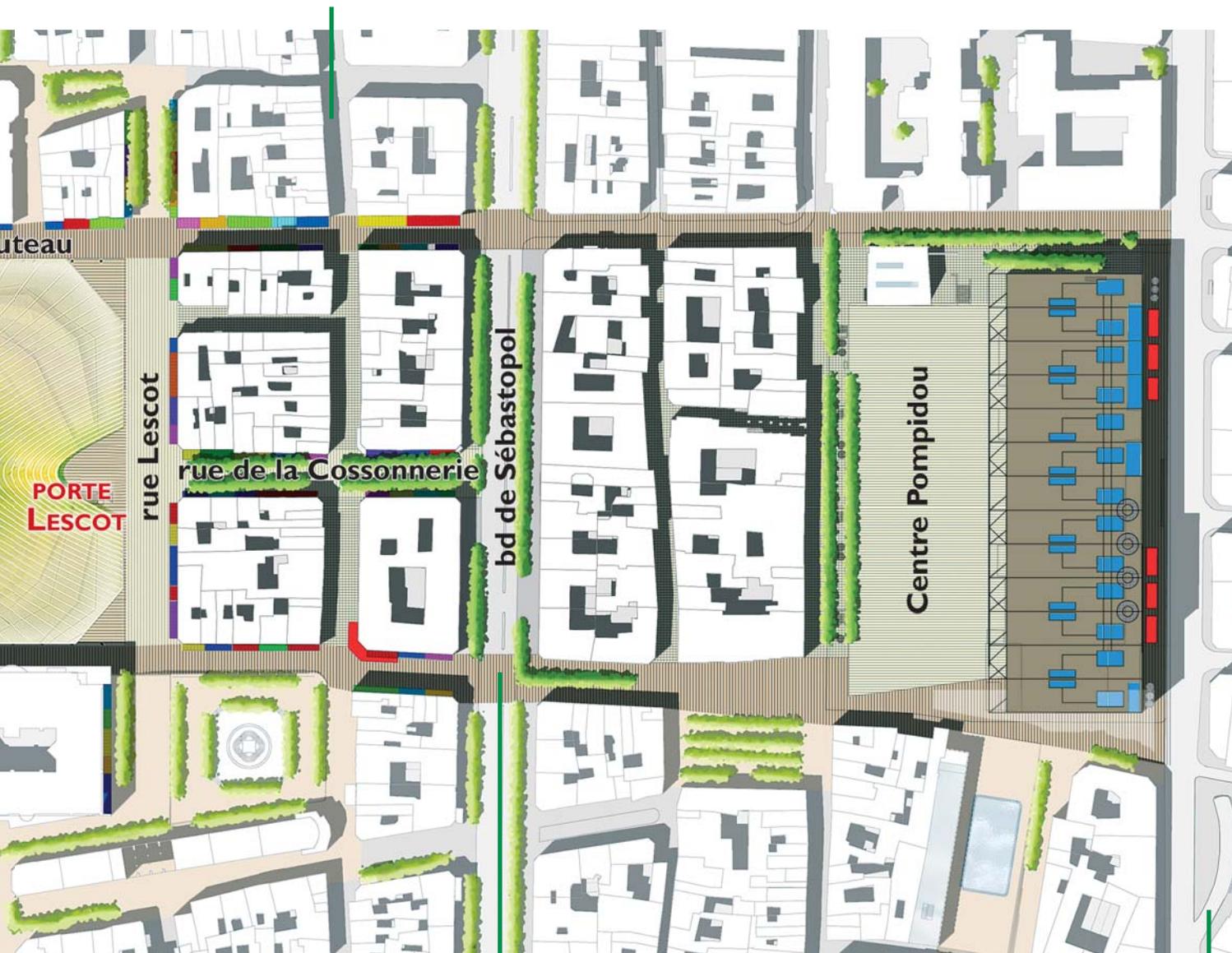
Réaménager les rues autour du jardin

Les évolutions de la voirie souterraine permettront de libérer de la place en surface pour étendre le jardin public et les espaces piétonniers. Ainsi les rues Berger et Coquillière deviendront piétonnes, tout comme la rue du Pont-Neuf jusqu'à la rue de Rivoli.

La suppression des obstacles qui constituaient certaines entrées/sorties vers les voies souterraines rendra plus simples et plus confortables les cheminements piétons de la rue du Louvre à Beaubourg, mais aussi du quartier Montorgueil à la rue de Rivoli.

Le stationnement des deux-roues motorisés est prévu en périphérie du secteur, de manière à privilégier les modes de déplacements doux sur le site des Halles.

itinéraire vert rue Saint-Denis réalisé



place Marguerite
de Navarre

amélioration des traversées
boulevard de Sébastopol

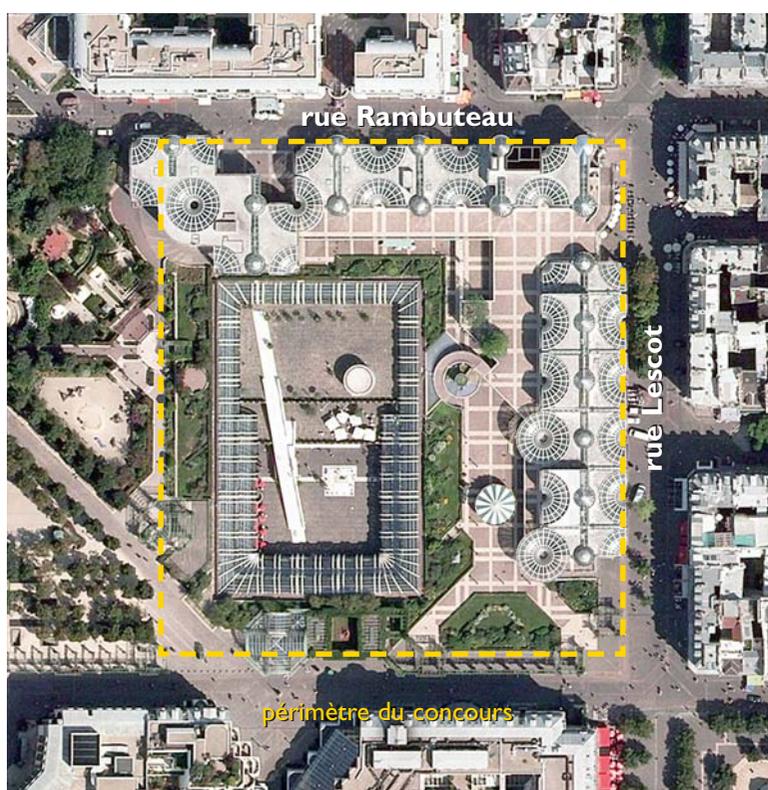
trémie rue du
Renard réaménagée

un concours d'architecture

un concours international pour un nouveau bâtiment

Après démolition des pavillons existants rue Lescot et rue Rambuteau, une nouvelle construction doit prendre place au-dessus du Forum souterrain pour lui donner une nouvelle visibilité. Sur un périmètre défini par les rues Rambuteau, Pierre Lescot et Berger, et par le jardin public, un concours a été lancé à l'automne 2006 par la Ville de Paris.

Le cahier des charges du concours a fait l'objet d'une concertation intense et fructueuse. Elle a permis de définir les grandes orientations du projet : hauteur modérée de la construction, continuité avec le jardin, limitation des surfaces construites, équilibre entre les équipements publics et les commerces, transparence, fluidité et ouverture du futur bâtiment.



LES DIX ÉQUIPES SÉLECTIONNÉES

Les équipes étaient constituées d'architectes mandataires associés à plusieurs bureaux d'études. Les architectes mandataires étaient :

- ARTS - Jacques FERRIER - France
- Patrick BERGER et Jacques ANZIUTTI - France
- Paul CHEMETOV - France
- DU BESSET/LYON - France
- Massimiliano FUKSAS - Italie
- MANSILLA et TUÑON - Espagne
- Stéphane MAUPIN avec Mathieu POITEVIN et le groupe K - France
- Marc MIMRAM - France
- PÉRIPHÉRIQUES - MARIN, TROTTIN et JUMEAU avec Rémy MARCIANO - France
- TOYO ITO AND ASSOCIATES - Japon

Le 29 juin dernier, le jury du concours international d'architecture a désigné comme lauréats du concours les architectes Patrick Berger et Jacques Anziutti pour leur projet "Canopée".

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 31 octobre 2006 | • publication de l'avis d'appel public à candidatures par la Ville de Paris. |
| 18 janvier 2007 | • première réunion du jury présidé par le Maire de Paris : sélection de dix équipes parmi les 104 candidatures présentées (sept françaises et trois étrangères). |
| mai 2007 | • remise des projets par les dix concurrents. |
| 29 juin 2007 | • nouvelle réunion du jury pour classer les dix propositions : le projet "Canopée", classé premier, est retenu par le Maire de Paris. |
| du 12 juillet au 9 septembre 2007 | • exposition des dix projets au Pavillon de l'Arsenal. |

pour la rénovation du Forum

l'équipe lauréate

Patrick Berger et Jacques Anziutti ont fait appel à une équipe pluridisciplinaire pour la conception de la lumière, l'acoustique, la scénographie... Les objectifs de développement durable sont pris en compte dès la phase d'étude pour garantir une mise en œuvre exemplaire du projet. Patrick Berger a obtenu le Grand Prix national de l'architecture en 2004.

À Paris, il a réaménagé les voûtes du Viaduc des Arts (12^e) et participé à la création du parc André Citroën (15^e) dont il a conçu les serres.

En 2005, il s'associe à Jacques Anziutti et crée l'agence Berger et Anziutti.

Ensemble, ils réalisent la piscine Alfred Nakache dans le quartier de Belleville (20^e) qui sera ouverte au public au printemps 2008.



Patrick Berger.



Jacques Anziutti.

le projet raconté par ses concepteurs

Nouvelle porte d'entrée dans Paris, mais aussi nouveau cœur pour le Forum des Halles, le projet de Patrick Berger et Jacques Anziutti porte une ambition architecturale forte, créative, qui vise à susciter une véritable émotion. Il s'agit d'atteindre la dimension d'une œuvre contemporaine, digne du voisinage architectural et culturel du centre de Paris, l'église Saint-Eustache, la Bourse du Commerce, la fontaine des Innocents, le musée du Louvre, les jardins du Palais Royal et le centre Georges Pompidou.

“Au cœur de Paris, une forme vivante naît du sol. Elle est calme, légère, fluide. Sa figure est le symbole d'une nouvelle échelle de sol pour Paris et la Région. C'est la vitalité de ce sol à l'échelle d'une métropole qui permet de voir des continuités là où l'on voyait des discontinuités.”

Patrick Berger



Vue de la maquette.
La nouvelle façade
depuis le parc.

■ dessus

“Verre, Eau et Lumière : la matérialité d'ensemble est un composite en verre nuancé par la variété des arrangements entre ses éléments transparents, translucides ou opaques qui se démultiplient au gré des usages qu'ils abritent. Il y a une profondeur visuelle dans la vibration de la matière (...). L'eau, la lumière, l'air concrétisent les nervures curvilignes de la toiture. L'énergie naturelle et l'énergie urbaine donnent lieu aux mêmes tracés. Il y a une unité.”

Patrick Berger

■ dessous

“La lumière est apaisante, on est à couvert, les bruits sont atténués. Mais il y a la sensation d'un plein air car la couverture est nettement ajourée. Elle superpose alternativement des lignes de protection puis de ventilation.

C'est la simplicité du principe développé par les toitures anciennes des Halles. On y voit comme à travers la canopée des arbres.”

Patrick Berger

la Canopée, nouvelle architecture

un lieu d'échanges
dédié à la culture
et aux loisirs urbains

La Canopée s'articule autour de trois pôles : la culture, les services métropolitains, l'environnement et le bien-être. Elle comprend notamment une bibliothèque pour tous, un grand conservatoire, un auditorium, un espace pour les sourds et muets ainsi que deux cafés donnant sur le parc.

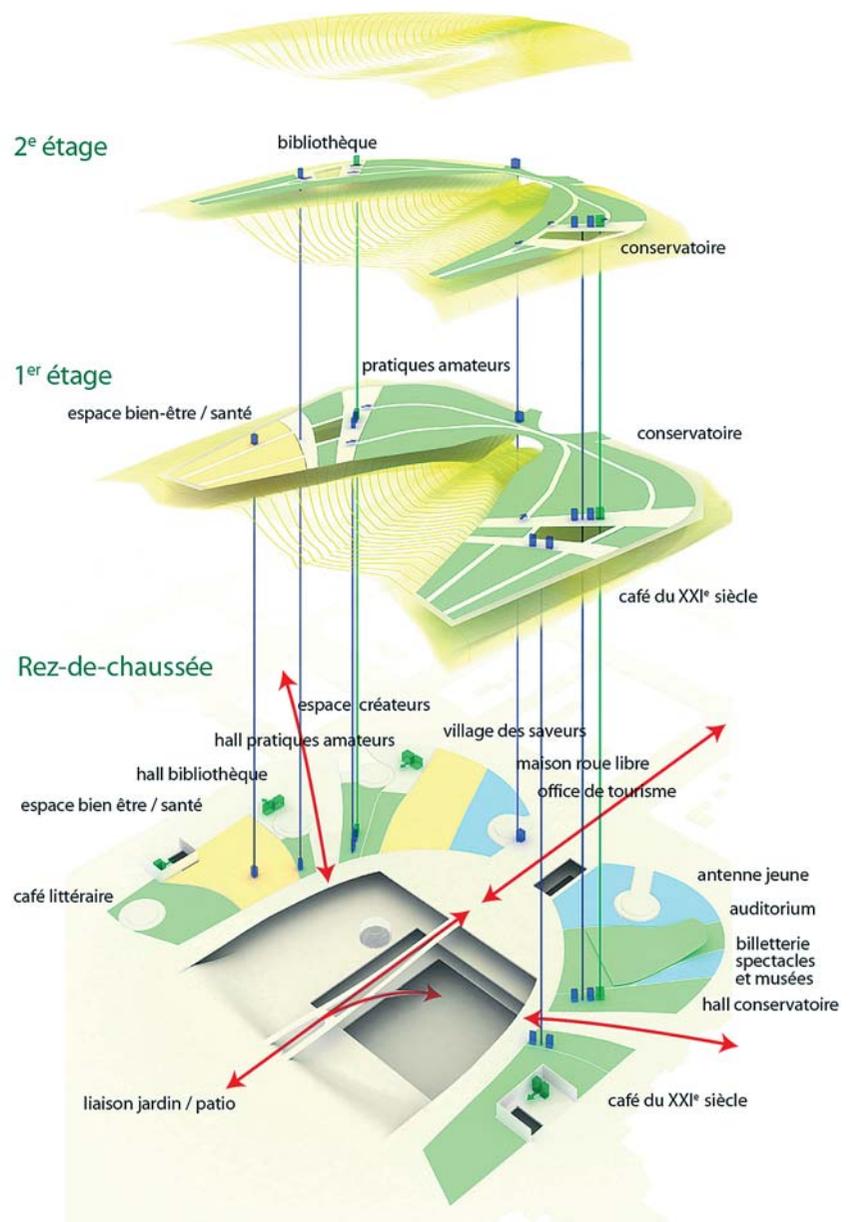
Le nouvel édifice comporte au total quelque 14 000 m² de surfaces utiles, implantées sur trois niveaux.

Les circulations des voyageurs et des promeneurs se font par trois grands halls ouverts sur l'extérieur : au nord, à l'est et au sud.

Une passerelle assure la continuité de la traversée est/ouest reliant la rue Lescot au jardin. Elle permet également de descendre directement dans le patio depuis le jardin.

Cette canopée architecturale, qui prolonge la cime des arbres, présente la hauteur la plus limitée.

Les perspectives depuis la rue s'en trouvent dégagées, et le confort visuel amélioré.



Vue de nuit depuis la place Joachim du Bellay et la fontaine des Innocents.



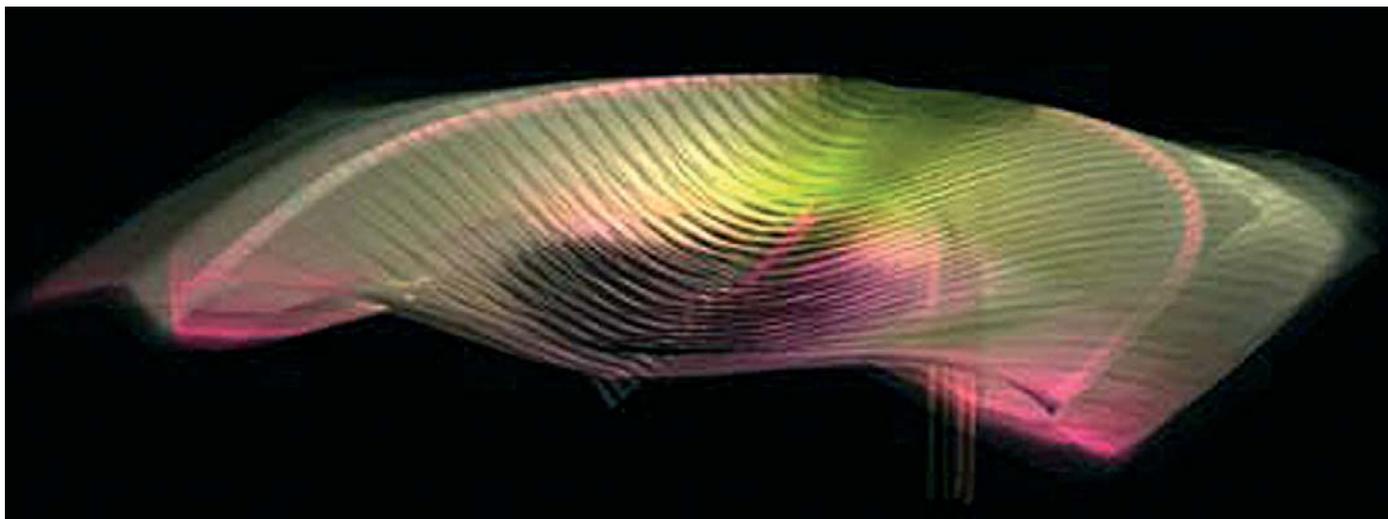
pour le Forum des Halles

la Canopée,
une enveloppe
dessinée
par la nature

“Dans l'art du jardin, la canopée désigne tout autant le volume supérieur des arbres qu'un cadre naturel qu'elle constitue pour l'Homme. Le parc est agrandi par un abri à la dimension du site. Le projet se concrétise en une canopée architecturale qui poursuit celle des arbres et de leur valeur d'usage public : se mettre à couvert de la chaleur ou des intempéries.

Le parc est prolongé visuellement jusqu'à la rue Lescot. Sa nature pénètre dans le patio, épouse le fond de ses reliefs. D'en bas, on est invité vers la perspective du parc, de la Bourse du Commerce et de l'église Saint-Eustache.”

Patrick Berger



la Canopée,
un projet
respectueux de
l'environnement

Aujourd'hui, l'ensemble des Halles consomme beaucoup d'énergie. Demain, la Canopée captera l'énergie solaire grâce à des panneaux photo-voltaïques qui compenseront une partie des dépenses d'énergie (éclairage du bâtiment et des espaces publics). La toiture, telle une canopée végétale, récupérera l'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts.

Sous la Canopée.



le jardin des Halles, lieu de vie

le projet de l'équipe SEURA/David Mangin
avec Philippe Raguin, paysagiste

La réorganisation des espaces publics s'articule autour d'un jardin rénové (4,3 hectares). À la place du jardin actuel morcelé prend place un nouvel espace vert unifié, de plain-pied et sans

clôtures. Les continuités urbaines aujourd'hui interrompues seront ainsi recréées. Ce jardin permettra de relier le site des Halles aux grands espaces publics du centre de Paris.

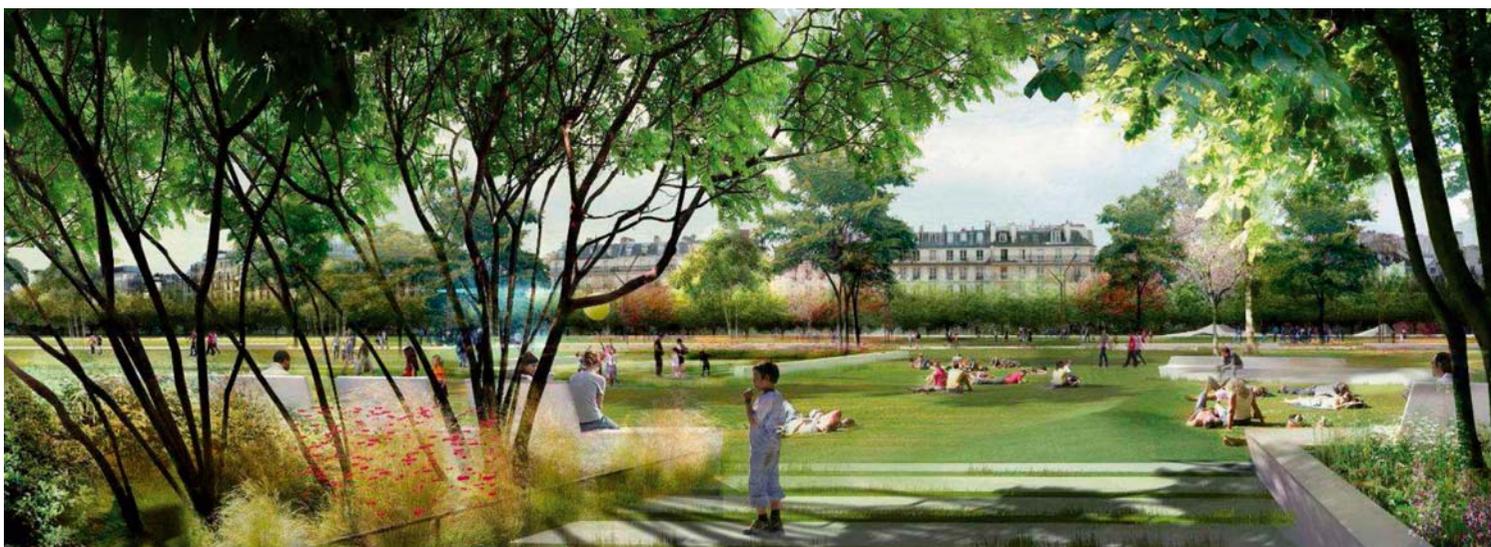


■ le mail

Cinq alignements de tilleuls et de marronniers constituent le mail actuel côté Berger. Cet ensemble est préservé dans le projet. Un traitement particulier d'aération des sols et de drainage redonnera à ces arbres toute leur vitalité.

■ le cours

Le projet prévoit une grande promenade centrale pour relier d'ouest en est la Bourse du Commerce au boulevard Sébastopol. Ce cours structure le jardin, décroïssonne l'espace actuel et ouvre de nouvelles perspectives sur le site et les bâtiments qui l'entourent.



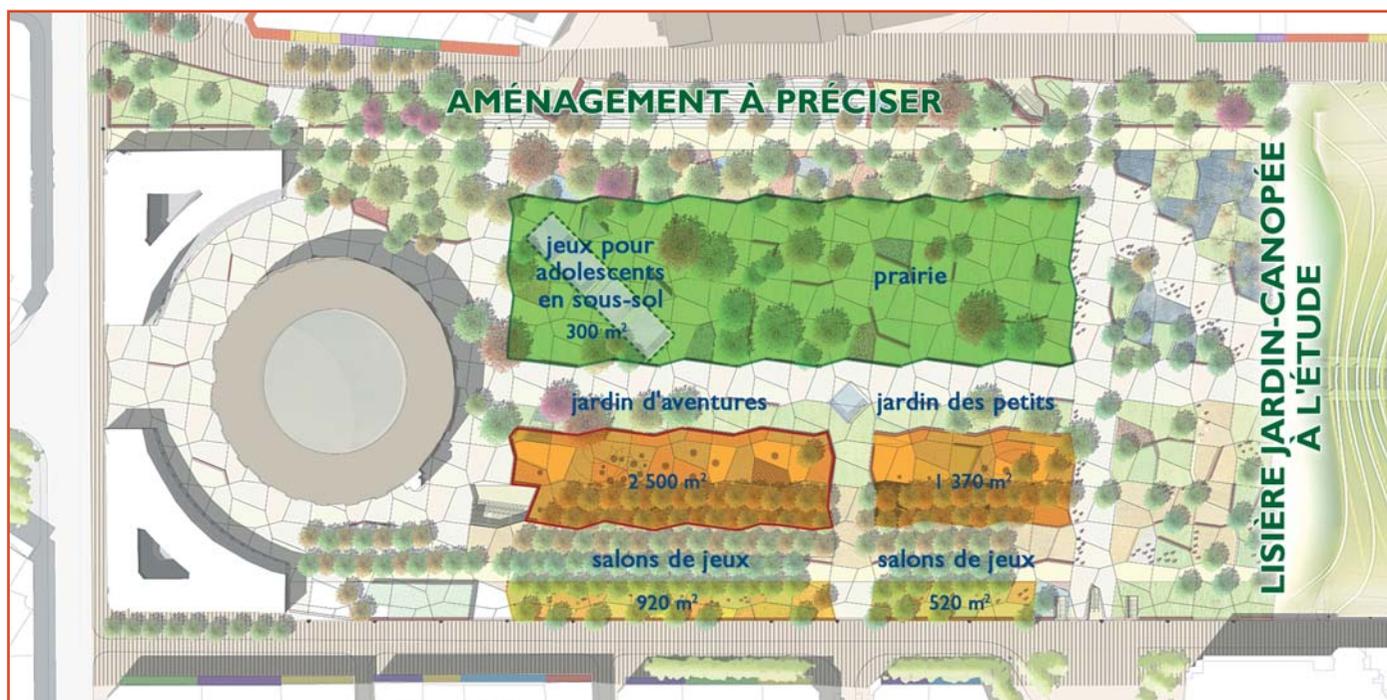
La prairie.

et de mixité d'usages

un travail de conception à poursuivre en concertation

Le dessin du jardin n'est pas figé à ce stade. Il s'agira en particulier de préciser l'aménagement devant l'église et les liaisons entre Saint-Eustache et le jardin, notamment la grande prairie.

Par ailleurs, les équipes Berger & Anziutti, le cabinet Seura/David Mangin et le paysagiste Philippe Raguin travailleront ensemble à la définition de la lisière entre le jardin et la Canopée.



Plan programme du jardin des Halles.

■ la prairie

Une vaste pelouse accueillera les activités de détente et de loisirs. Elle incitera les promeneurs à profiter de la verdure au cœur de Paris.

■ les jeux pour enfants

Pour développer et diversifier l'offre, de nouveaux espaces de jeux dédiés et protégés seront aménagés pour les enfants (petits et grands) sur une superficie de 3 870 m², supérieure à celle des jeux actuels. Leur conception sera confiée à des spécialistes. Un espace de jeux pour adolescents sera également aménagé en sous-sol en remplacement des serres tropicales.



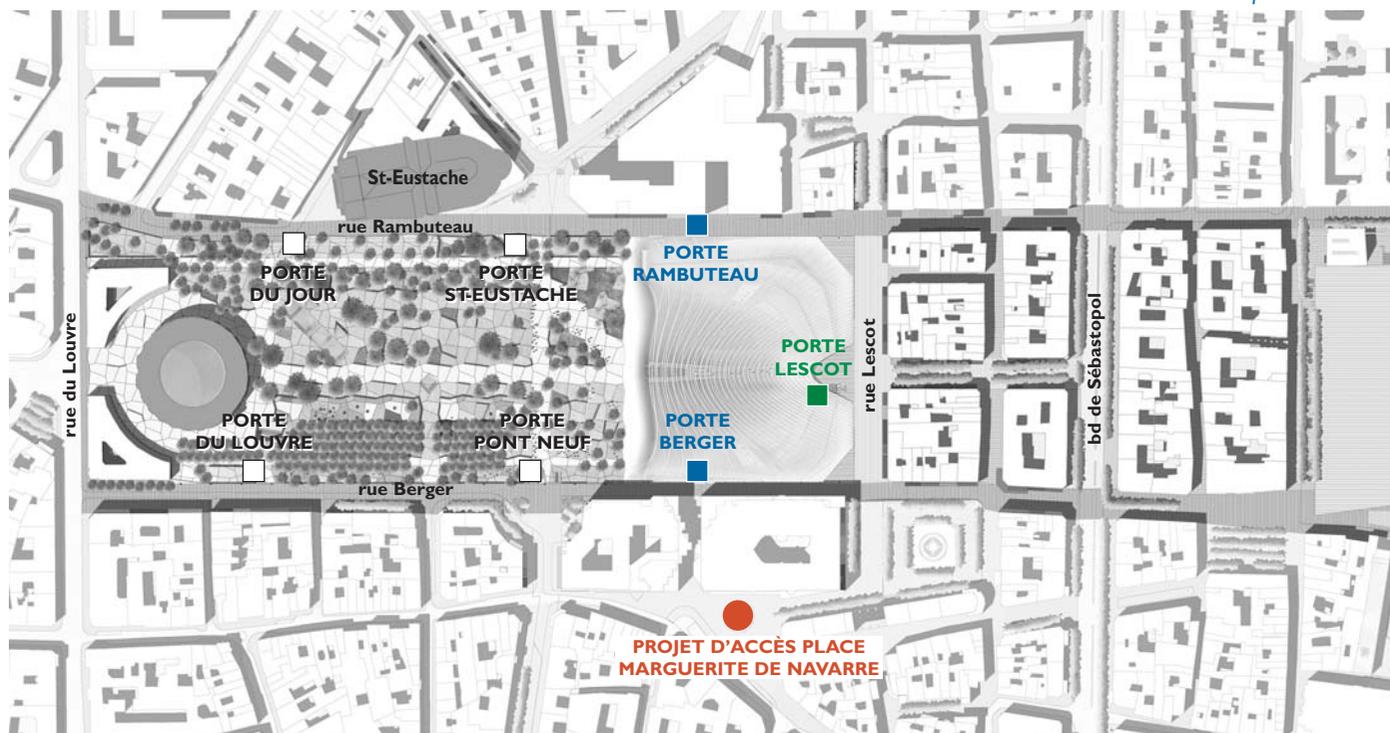
Vue vers Saint-Eustache depuis le jardin des petits.

de nouveaux accès au Forum

Les accès aux espaces souterrains (Forum et pôle de transports) sont une composante essentielle du projet de rénovation des Halles. L'objectif poursuivi est à la fois d'améliorer le confort des usagers et de créer de nouveaux accès à la gare.

La Ville de Paris mène ce travail complexe en partenariat avec la Région Ile-de-France, le STIF, autorité organisatrice des transports en Ile-de-France, la RATP, et la société Espace Expansion, gestionnaire du centre commercial des Halles.

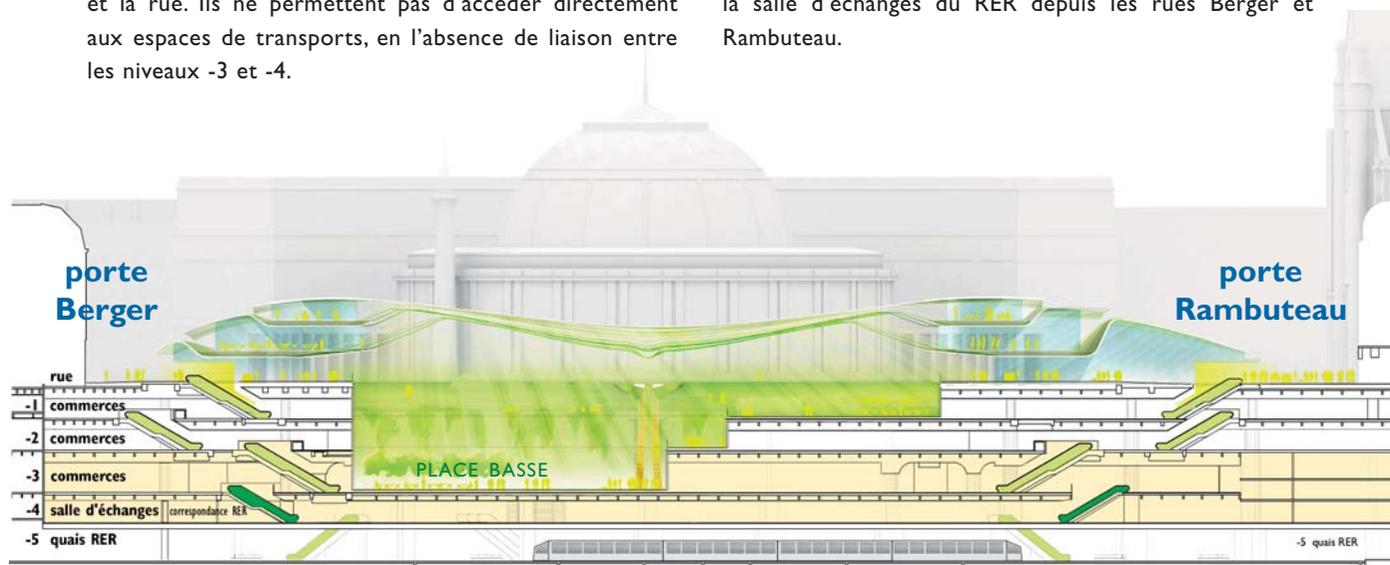
Les accès aux espaces souterrains.



accès Berger et Rambuteau

Actuellement, les accès Rambuteau et Berger relient par des escalators les commerces des espaces souterrains et la rue. Ils ne permettent pas d'accéder directement aux espaces de transports, en l'absence de liaison entre les niveaux -3 et -4.

La création de nouveaux escalators entre ces deux niveaux doit permettre de desservir plus rapidement la salle d'échanges du RER depuis les rues Berger et Rambuteau.



et au pôle de transports

- assurer des accès rapides et confortables
- faciliter l'accès pour tous les usagers, y compris les personnes à mobilité réduite
- améliorer la sécurité dans les espaces souterrains
- rénover la salle d'échanges - correspondance RER



État actuel.

accès Lescot

Le “tube Lescot” est aujourd’hui le passage principal permettant de rejoindre rapidement depuis la surface les espaces de transports du métro et du RER.

Plusieurs hypothèses sont à l’étude afin d’améliorer à la fois le confort et la capacité de cet accès majeur.

nouvel accès place Marguerite de Navarre



Place Marguerite de Navarre. État actuel.

La création d'un accès majeur place Marguerite de Navarre est un élément fort du projet d'amélioration de la desserte des espaces souterrains et du pôle de transports. Elle permettrait un accès direct et rapide au métro et au RER.

accessibilité

Les accès restructurés seront complétés, lorsque cela est possible, par des ascenseurs desservant le centre commercial et les transports. Les personnes à mobilité réduite accéderont plus facilement aux niveaux souterrains du Forum.

gestion des livraisons

Pour réduire la circulation des poids lourds dans le centre de Paris, une étude est en cours sur la possibilité de transporter des marchandises via la gare RER des Halles, à destination des quartiers centraux.

la concertation se poursuit...



L'année 2006 a vu la mise en place des différentes instances de concertation que définit la Charte de la concertation adoptée en janvier 2006.

Après les réunions de cadrage de la fin de l'année 2005, la désignation du garant, intervenue en mars 2006, a accompagné le développement de la concertation sur le projet, avec la mise en place des premiers groupes de travail thématiques et les premières réunions du bureau du comité permanent.

Les débats nombreux et animés qui se sont déroulés dans le cadre des séances des groupes de travail ont permis à tous les participants de mieux saisir les enjeux du projet et d'exprimer leur avis à ce stade des études.

Bien d'autres réunions de concertation se tiendront encore au cours des prochaines étapes du projet, afin de poursuivre le débat jusqu'au complet achèvement de la rénovation du quartier.



■ le rôle du garant

Thierry Le Roy, le “garant” de cette concertation organisée, est là pour l'évaluer en permanence, à l'occasion pour l'impulser ; s'assurer que les associations, et ceux qu'elles représentent, ont pu prendre une mesure exacte des diagnostics et des objectifs de la Ville et de ses partenaires dans cette phase de conception de l'opération ; aider à ce que les questions rencontrées par les maîtres d'ouvrages leur soient bien posées, si possibles pertinentes et dans un ordre cohérent ; veiller à ce que les objections et les propositions alternatives soient écoutées sinon toutes entendues.



pour en savoir plus sur la concertation

Retrouvez la Charte de la concertation, les comptes rendus des réunions, les diaporamas présentés... sur le site www.paris.fr, thème Logement & Urbanisme.

■ À partir de décembre 2007, les photos et la maquette du projet sont présentées dans un local dédié à la concertation, situé au 101 rue Rambuteau, au rez-de-chaussée du Forum, porte Rambuteau.

sous quelle forme ?

des instances de concertation multiples

■ le comité permanent

Cette large instance de concertation regroupe élus, services de la Ville, partenaires, plus d'une soixantaine d'associations et les représentants des six Conseils de quartier les plus proches des Halles et des organisations représentatives des salariés du Forum.

trois réunions

novembre 2005
octobre 2006
septembre 2007

■ les groupes de travail thématiques

De composition variable selon les sujets abordés, ces instances plus réduites regroupent, autour de la Ville et ses partenaires, les représentants des Conseils de quartier et les associations ou organisations syndicales qui ont manifesté leur intention d'y participer.

à chaque thème sa concertation

- Préparation du concours d'architecture : 7 réunions
- Jardin public : 8 réunions
- Espaces publics : 4 réunions
- Emploi : 2 réunions

■ le bureau du comité permanent

Ce bureau, qui inclut trois représentants associatifs et deux représentants des Conseils de quartier, organise le bon déroulement de la concertation.

une réunion par mois

■ les réunions publiques

Afin d'ouvrir la concertation à tous.

trois réunions

juin 2003
janvier 2004
décembre 2005

■ les dispositifs complémentaires

Au cours de l'automne 2006, une démarche spécifique d'enquête auprès de plusieurs centaines d'usagers du site et de débat au sein de petits groupes d'utilisateurs a apporté un éclairage complémentaire.

les dates clés du projet

- 2003**
 - Lancement de la consultation d'urbanisme
 - Première réunion publique de concertation
- 2004**
 - Deuxième réunion publique de concertation
 - Choix du projet d'urbanisme de l'équipe SEURA/David Mangin
- 2005**
 - Approbation de la Charte de la concertation
 - Mise en place du comité permanent de concertation
 - Études de rénovation du jardin et des voiries confiées à l'équipe SEURA/David Mangin
- 2006**
 - Mars** • Désignation du garant de la concertation
 - Avril** • Lancement des groupes de travail thématiques
 - Juin** • Mise en place du bureau du comité permanent
 - Octobre** • Comité permanent de concertation
 - Lancement du concours international d'architecture pour la nouvelle émergence du Forum des Halles
- 2007**
 - Janvier** • Finalisation du cahier des charges du concours d'architecture
 - Juillet** • Choix des architectes lauréats du concours : Patrick Berger et Jacques Anziutti
 - Septembre** • Comité permanent de concertation
 - Décembre** • Ouverture du local de concertation à la porte Rambuteau
- 2008**
 - Poursuite de la phase d'étude et de conception
 - Poursuite de la concertation
- 2009**
 - Début des travaux



Direction de la publication
C. BARBÉ
Direction de l'Urbanisme

Photos
Mairie de Paris

Projet du "jardin, des espaces publics de surface et des espaces publics souterrains"

Toutes représentations réalisées par SEURA exceptées les vues perspectives du jardin en pages 10 et 11 réalisées par Claire TRAPENARD

Projet "Canopée"

Patrick BERGER et Jacques ANZIUTTI architectes, Mathieu MERCURIALI architecte assistant chef de projet

Perspectives
STUDIOSEZZ

avec la participation d'Ida TURSIC et Wilfried MILLE

Maquette

Alain HUGON avec Thierry MARTIN

Photographies maquette

Arnaud RINUCCINI Jacques LEROY, Mairie de Paris

Tirage

50 000 exemplaires

Conception

réalisation
MACARDIER & VAILLANT
01 39 62 60 07

les partenaires de la Ville de Paris



MAIRIE DE PARIS
DIRECTION DE L'URBANISME

Toute l'info sur la ville !
paris
info Le 3975
Paris.fr

*Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur